



Association les Amis du Lac du Pont à l'Âge

Réunion du Conseil d'Administration du mercredi 9 juin 2021 à 20h30

Membres du CA présents : Philippe Doyelle, Jean-Claude Canou, Martine Navarre, Marie-Christine Naudy, Julien Thurion, Annie Canou, Jocelyn Leibovici, Marie Mininger, Francois Savary, Sylvie Valoura,

Invité : Léo Leibovici

- **Bilan de la réunion du comité de pilotage Pont à l'Age**

Comme mentionné dans les précédents comptes-rendus du bureau du conseil d'administration il est rappelé la création d'un groupe de travail ,subdivisé en deux sous-groupes en raison des conditions sanitaires , du Comité de Coordination pour le site de Pont à l' Age au sein d'ELAN. Ce groupe a vocation à collaborer avec la communauté de communes de façon durable afin d'amener des idées, de faire des propositions et de proposer des objectifs pour l'aménagement de ce site. Les participants à ces groupes sont des élus des communes de Laurière et Folles, des habitants de Folles et des membres d'ALPA.

Ces groupes se sont réunis à plusieurs reprises, ont fait une reconnaissance des sentiers de randonnée, ont fait des recherches sur l'aspect sécurité des activités qui pouvaient être proposées et ont produit un document de synthèse.

Jeudi 3 juin le groupe de travail du comité de pilotage a proposé différentes actions en relation avec les deux thèmes définis par ELAN :

-**Accueil du public** : ce sujet regroupe tout ce qui concerne l'accès au site pour des activités diverses (pêche, randonnées, activités sportives, culturelles...) y compris l'exploitation de la forêt de loisir (activités nautiques avec réutilisation de la base de voile.)

-**Accueil touristique** : ce thème comprend les projets pour le camping (accueil du public sur plusieurs jours) ainsi que les activités et les services annexes qui peuvent être proposés

Cette présentation a eu lieu devant le comité de pilotage constitué par :

Le président d'ELAN Alain Auzemery, Delphine Lathiere du Pôle développement territorial et Lecture publique ELAN, Laurence Darthout du Pôle affaires Générales ELAN, du maire de Bersac Jean-Michel Bertrand (en charge de la gestion durable des ressources air eau forêt au sein d'ELAN), du maire de Laurière Jean-Pierre Porte, du maire de Folles Jean-Paul Poulet, du maire de Fromental Fabien Dupuy (en charge du patrimoine immobilier au sein d'ELAN), du maire de La Jonchère Jean-Marie Hory (en charge de l'urbanisme et projets structurants au sein d'ELAN), et des représentants d'ALPA (Philippe Doyelle, Martine Navarre et Marie-Christine Naudy).

Après que le président d'ELAN ait rappelé le contexte du site (choix d'une réhabilitation du site et non de son effacement, problématique de la centrale hydraulique), le président d'ALPA a présenté les travaux du groupe.

La volonté d'ELAN est que le site soit, sur le plan économique, rentable.

L'implantation de tables de pique-nique pourrait se faire cet été. ELAN souhaite que les sentiers de randonnée soient balisés avec soin. Il y a eu un débat sur le devenir de la centrale. La préfecture pourrait prendre un arrêté interdisant l'exploitation de la centrale par le propriétaire actuel. En effet les différentes démarches entreprises auprès du propriétaire sont restées vaines.

L'accès des associations locales à la partie "snack" de la salle reste conditionné à la possibilité d'utiliser les sanitaires.....

Par ailleurs ELAN doit revoir son arrêté du 2 juillet 2020 qui stipule :

« *La Communauté de Communes ELAN, dans le but de protéger les populations, interdit la baignade et les activités de loisirs aquatiques dans le plan d'eau du lac du Pont à L'Age. En cause, la présence de cyanobactéries.* »

(<https://www.elan87.fr/2020/07/02/baignade-interdite-au-lac-du-pont-%C3%A0-l-age/>)

Il serait possible que les activités de loisirs aquatiques puissent être autorisées.

Selon le comité de pilotage la baignade impliquerait la vidange du lac.

ELAN a fait part de la non-conformité de l'assainissement de la salle, ce qui implique que toute manifestation avec du public n'est pas possible. ELAN a suggéré de faire des petites animations, par exemple de type marché de producteurs le soir.

Différents dossiers exigés par les autorités sont en cours de réalisation par ELAN, en application d'un décret de 2008 et à la demande de la DREAL (prise en compte de la sismicité, ...)

Pour la partie accueil des camping-cars, à titre d'exemple, un chiffre a été indiqué en ce qui concerne l'aménagement récent de celui de St Junien : 50 000€

- **Préparation de la prochaine assemblée générale**

Il a été retenu la date du **25 septembre 2021** après-midi pour faire l'assemblée générale de notre association. Le président ALPA doit vérifier la disponibilité de la salle de Folles.

- **Identification d'actions pouvant être réalisées pendant l'été 2021**

Afin de remobiliser l'ensemble de nos adhérents il est important de proposer des actions qui pourraient se dérouler dans le courant de cet été.

Il a été suggéré de faire un ramassage des déchets divers, le long des sentiers de randonnée qui ont été proposés au comité de pilotage du Pont à L'Age. La date **du 3 juillet** est retenue. Sacs poubelle et gants seront fournis par ALPA. Cette action pourra être renouvelée lors de la 4ème édition de la journée mondiale du nettoyage de notre planète qui a lieu le 18 septembre.

Une sortie le long d'un sentier avec un spécialiste de la flore est aussi envisagée, avec pour finir un pique-nique sorti du sac. La date **du 25 juillet** est proposée. Pour compléter cette journée sur la flore un concours photo pourrait être organisée avec comme sujet «L'ARBRE ». Les photos seraient exposées.

Il est demandé à vous tous qui avez des photos du site du Pont à L'Age datant des décennies antérieures de bien vouloir nous en communiquer quelques-unes afin de faire une rétrospective de la vie de ce site. Photos en famille, en pique-nique, en pédalosUne exposition pourrait être faite à partir de copies de ces photos sur le site même. Les photos prêtées vous seront restituées.

- **Un point sur nos adhérents**

A ce jour il y a 89 adhérents potentiels. Ils sont potentiels car 15 personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion malgré deux relances. Une troisième relance sera effectuée.

- **Divers**

ALPA a adhéré à Limousin Nature Environnement (LNE)*. Lors de l'assemblée générale 2020 de LNE, il a été fait remarquer « que le nom de l'association semble réducteur et ne fait pas référence à l'environnement » Il a été lu l'objet de l'association qui est « d'organiser, favoriser et soutenir toute action visant à la préservation de notre milieu Naturel »

L'adhésion d'ALPA a été soumise au vote :

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Par conséquent il a été déclaré par LNE que « l'association ALPA est agréée provisoirement jusqu'à la prochaine AG »

Le prochain conseil d'administration de LNE se tiendra le 14 juin 2021. Deux représentants du Conseil d'administration d'ALPA seront présents.

La prochaine réunion se tiendra [le lundi 28 juin 2021 à 20h30](#)

M.C.N

ALPA se donne pour objectifs d'organiser, favoriser et soutenir toute action visant à la préservation de notre milieu naturel local.

* Limousin Nature Environnement, est une association à but non lucratif, régie par la loi 1901. Administrée par des bénévoles, elle regroupe une cinquantaine d'associations Limousines (Haute-Vienne, Creuse, Corrèze) qui se retrouvent autour d'une même idée : l'Écologie. La Fédération rassemble près de 5000 personnes aussi bien des citoyens œuvrant pour l'intérêt général que des professionnels. Limousin Nature Environnement est affiliée à France Nature Environnement. Elle alimente les débats nationaux et, en retour, elle diffuse, en Limousin, les prises de position de la Fédération nationale. LNE gère le Centre régional d'éducation à l'environnement, basé à la ferme de la Loutre (domaine des Vaseix). Ce centre propose des animations pour les scolaires ou le grand public.